Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIme ANNÉE

N° 11.

LAUSANNE

17 mars 1906.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Avis. — La gymnastique aux examens de recrues en 1905. — Jules Paroz à Grandchamp. — Revue d'Allemagne. — Variété.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons élémentaires d'architecture (suite): Le fut, le chapiteau, les linteaux et les arches. — Leçon de lecture : Tout doux. — Résumé de sciences naturelles : Le chanvre.*

Avis à nos abonnés et amis

Le Bureau de la SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ayant décidé que notre association exposera à Milan, dans la SECTION DE L'INSTRUCTION POPULAIRE, la collection complète de L'ÉDUCATEUR, et, si possible, la série des RAPPORTS et COMPTES RENDUS des congrès, nous adressons ici un chaleureux appel à nos abonnés pour qu'ils veuillent bien nous aider à constituer ces collections.

Il nous serait agréable, en particulier, de recevoir :

1° les années suivantes de l'organe romand : 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899 et 1900.

2° la série des Rapports.

3° la série des Comptes rendus.

Si, parmi nos lecteurs, il s'en trouve un qui possède la collection complète de L'ÉDUCATEUR et qui soit disposé à nous la céder, il est prié de bien vouloir nous le dire, tout en nous indiquant le prix exigé.

La collection sera ensuite déposée aux Archives de « LA ROMANDE », au Musée scolaire, à Lausanne.

LA GYMNASTIQUE AUX EXAMENS DE RECRUES EN 1905.

Le 20 mai 1905, le Département militaire fédéral décidait qu'à l'occasion du recrutement de 1905, il devait être procédé, à titre d'essai, à un examen de la capacité physique des jeunes gens astreints au recrutement.

Tous les jeunes gens obligés de subir l'examen pédagogique, à l'exception de ceux qui étaient dispensés pour cause de défauts de constitution évidents ou ensuite d'ordre de la Commission sanitaire, étaient tenus de subir cet examen spécial qui consistait : *a*) en *saut en longueur* exécuté avec pose et élan à volonté sans tremplin, sur terrain mou, si possible gazonné. La longueur du saut était mesurée et inscrite à partir du point de départ, à l'empreinte des talons.

b) en lever d'un haltère de dix-sept kilos, effectué dans la position des jambes légèrement écartées du sol, lentement jusqu'au dessus de la tête; de là redescendre lentement, quatre fois avec un bras et aussitôt après, quatre fois avec l'autre.

On devait noter combien de fois l'haltère était levé à gauche et combien à droite.

c) en course de vitesse, exécutée en terrain non glissant, sur un espace de quatre-vingt mètres en ligne droite, le plus horizontal possible.

Le temps nécessaire pour parcourir cette distance était mesuré au chronographe et marqué en secondes.

Les exercices sous lettres *a*, *b* et *c* ne devaient jamais être répétés.

Tous ces exercices étaient exécutés avec la chaussure ordinaire. L'habit seul pouvait être enlevé.

Les résultats, notés pour chaque recrue et pour chaque exercice, ont été envoyés au Bureau fédéral de statistique qui est chargé de les classer comme suit :

Pour le *saut :* Résultats *faibles*, moins de 2 m. 4.
» » *moyens*, de 2 m. 5 à 3 m. 4.
» » *bons*, de 3 m. 5 et plus.

Pour le *lever d'haltère :* Résultats *faibles*, lever 4 fois.
» » *moyens*, lever 5 à 7 fois.
» » *bons*, lever 8 fois.

Pour la *course :* Résultats *faibles*, parcours de la piste en 14 secondes et plus.
» » *moyens*, parcours de 12 s. à 13,9 s.
» » *bons*, parcours de 11,9 s. et moins.

Ces résultats mis en regard de ceux obtenus par les médecins permettront d'apprécier d'une manière plus complète il est vrai, les capacités physiques de nos jeunes concitoyens.

Les recrues avaient à remplir, le jour de l'examen, un formulaire sur lequel elles devaient indiquer leur nom, domicile, profession, etc.

Elles devaient en outre dire si elles avaient, oui ou non, suivi un enseignement régulier de la gymnastique à l'école ; si, oui ou non, elles avaient suivi un enseignement militaire préparatoire. Le Bureau fédéral de statistique classera également les réponses trouvées sur les formulaires, mais, ici, nous pensons ne pouvoir accorder grande créance aux renseignements fournis par les recrues elles-mêmes, attendu qu'un grand nombre d'entre elles répondent d'une façon incomplète, sinon tout à fait fausse ; on l'a vu dans d'autres circonstances.

Et maintenant il serait bon de savoir s'il y a une corrélation entre les résultats obtenus et l'enseignement de la gymnastique. En d'autres termes, l'enseignement de la gymnastique a-t-il une répercussion sur le développement physique de notre jeunesse.

Les professionnels répondent oui, sans aucun doute. Cependant nous sommes persuadé que bon nombre de jeunes gens, privés de leçons méthodiques et régulières de gymnastique, seront classés en bonne catégorie par les résultats obtenus ; il en sera de même, nous nous hâtons de le dire, pour des jeunes gens habitués aux exercices physiques. Mais, si les renseignements fournis par les recrues ne sont pas exacts, on voit d'ici qu'il sera bien difficile d'établir le rapport dont nous parlons plus haut.

Cet examen des capacités physiques étant maintenu pour l'année 1906, nous pensons que l'autorité militaire fera bien de prendre toutes les précautions nécessaires pour que les renseignements fournis par les recrues soient d'une exactitude absolue. On pourra alors en tirer des conclusions sérieuses et utiles.

Nous sommes, du reste, partisan d'un enseignement rationnel de la gymnastique, d'une gymnastique qui a pour but le développement physique rationnel et bien compris de l'individu.

Laissant de côté tout ce qui ressemble à l'acrobatie et tout ce qui exige un effort intellectuel excessif, provoquant une fatigue cérébrale plus ou moins grande, l'enseignement de la gymnastique s'orientera toujours plus vers ce qui donne la souplesse, la force et l'endurcissement.

Si l'examen de la capacité physique des jeunes gens astreints au recrutement devait démontrer et accentuer cette orientation, il serait superflu de chercher à le justifier. LÉON LATOUR.

† Jules Paroz à Grandchamp

« Faoug. On annonce la mort de Jules Paroz fondateur de l'école normale privée de Peseux, à l'âge de 81 ans ». Tel est l'article nécrologique d'un journal politique. Un journal comme l'*Educateur*, auquel le défunt a fourni des articles, en doit dire davantage, car dans le monde pédagogique, Jules Paroz a été quelqu'un. Il serait même devenu une autorité, s'il ne lui avait manqué l'air et l'espace, un plus grand horizon, une culture plus générale. Il avait le tempérament d'un éducateur et il l'a été pour la plupart de ses élèves. Pour mon compte, quand je me reporte à mes souvenirs d'école normale, j'admire l'ordre, l'exactitude, la ponctualité de tout le service, sauf le pot au feu ; divisés en escouades, les uns aux dortoirs, les autres dans les salles d'études ou bien au réfectoire, nous faisions tout, et tout marchait, fonctionnait, arrivait à point. C'était admirable ! Représentez-vous la chose. Nous étions une cinquantaine de garçons... à dégrossir, n'en déplaise à quelques-uns de mes camarades. Plusieurs ne savaient même pas fermer une porte, ni descendre un escalier, encore moins manger. Eh bien, nous faisions nos lits, balayions dans toute la maison, que c'était un plaisir à l'inspecter du haut en bas. Bien plus, nous épluchions les légumes, lavions la vaisselle, chauffions les poëles, nettoyions les lampes. Et pas d'autres surveillants que les aînés des camarades ! On se levait à cinq heures du matin ; en hiver comme en été. Et pas un valide ne bronchait. Il n'y avait pas un instant à perdre pour être prêt à la demie ; il suffisait d'une minute de retard, je crois, pour être noté dans le carnet que l'on lisait le samedi soir au rapport. Pendant cette demi heure, on avait fait toilette à fond. Malheur à celui qui lambinait, comme ce pauvre Segura de Smyrne, qui était trop du Levant pour se laver comme nous à grande eau, à la spartiate, nu jusqu'à la ceinture. A la demie, on avait fait son lit, prestement, fort soigneusement même pour n'être pas rappelé à le refaire, par le camarade surveillant. Et dès la demie, dis-je, jusqu'à sept, on piochait dans ses manuels. L'heure suivante était admirablement remplie : déjeuner, culte, fonctions diverses de balayeurs, de relaveurs, d'inspecteurs.

Un emploi important, quelquefois ingrat, c'était celui de chauffeur. Il fallait réussir d'emblée sans quoi la chambre d'études était froide à l'arrivée des camarades, et le mécontentement fort expressif. Cela se comprend ! S'asseoir à son pupitre, dans une chambre froide, à cinq heures et demie du matin pour étudier, à jeun, une heure et demie de temps ; ça abaisse le moral ! Et on le voit, dans toutes les fonctions, il fallait avoir la main sûre, le coup d'œil prompt. C'était une admirable école !

Parlerai-je du jardinage ? On faisait tout et de tout. Je vois encore un camarade qui nous était arrivé de Morat dans son bel uniforme de cadet. Beau garçon, ma foi ! Je le vois, dis-je, cet élégant, vider les latrines comme nous, simple garçon de la campagne. Quant à moi, je me souviens encore de ma stupéfaction quand on me chargea d'émonder un arbre. Je me sens encore glacé par le sentiment de mon incapacité. Comme je me suis tourmenté l'esprit pour ne pas mettre ma scie au mauvais endroit, réfléchissant, méditant ! Et je ne me souviens pas qu'on ait été mécontent. Je vous dirai encore que je vois toujours un camarade avec qui je coupais des choux en choucroute. La besogne ne lui allait guère et, après coup, je le vois retirer un gros bout de ver de terre de la seille ! Nos prédécesseurs,

des deux premières volées, en avaient vu d'autres. C'était à les comparer à des pionniers ou à des moines défricheurs, car à Grandchamp tout était à créer. L'école Paroz avait été installée dans l'humble dépendance d'une fabrique presque délaissée et pour tout domaine une longue bande de terre entre les berges de l'Areuse et un canal, si étroite à l'une des extrémités qu'elle était juste assez large pour une porte. La dépendance avait été transformée en une coquette maison d'habitation, avec salles d'étude, dortoirs, logements au point de s'y sentir à l'aise. Cette transformation tenait vraiment du prodige. Nos aînés avaient eu fort à faire pour changer le terrain abandonné en jardin d'agrément et jardin potager, à construire les chemins, que j'ai vus si bien établis que, même par la pluie, ils étaient encore fort bons. S'ils avaient eu tout à faire ces anciens, ils goûtèrent aussi le charme de leur genre de vie. Ainsi quelques-uns s'étaient construit de jolis pavillons sur les berges de l'Areuse, tout au bord de l'eau. Qu'il faisait bon étudier ou rêver dans ces petites cachettes ! J'avouerai qu'on y fumait aussi, mais à grand renfort de précautions pour ne pas être surpris, car le tabac était hors la loi. Ami Duvoisin, t'en souviens-tu ? Il me faudrait presque parler d'une pêche, plutôt d'une chasse homérique aux *Nases*, mais je me hâte de finir.

On travaillait fort et ferme à l'étude, dis-je. La preuve, c'est qu'en deux ans on affrontait les experts cantonaux à l'examen d'Etat de Neuchâtel et plus d'un remportait le premier degré d'emblée. Et pourtant c'est à l'égard de nos études que remontent mes mauvais souvenirs. Ce n'est pas en deux ans qu'on peut faire des études suffisantes pour un instituteur, d'autant plus que nos maîtres étant fort peu nombreux, n'étaient pas du tout spécialistes ; ils étaient chargés de branches les plus disparates, c'étaient, à vrai dire, des bonnes à tout faire, et malgré toute leur bonne volonté, tout leur dévouement, le système était tout à fait déplorable. J'en ai souffert toute ma vie et je l'ai déploré à en faire les plus durs reproches à Jules Paroz, qui n'en pouvait mais. C'est ici qu'il me faut dire que le défunt avait mal vu en pensant qu'une école normale peut être établie avec des ressources aussi minimes que celles dont il disposait ; mais l'Ecole normale de Grandchamp, depuis à Peseux, était l'œuvre d'un petit groupe d'hommes qui croyaient faire grand avec leur concours financier aussi restreint que possible. Jules Paroz était l'instrument d'un groupe politique voulant apporter un appoint au parti, au parti dit conservateur, qui se pique d'être plus religieux que tout autre. Jules Paroz était un convaincu ; il voulait sauvegarder la religion à l'école en insistant sur le côté religieux de l'éducation des instituteurs. Qui pourrait lui donner tort ? Ce qui lui manquait, c'était évidemment, ai-je dit, une culture plus générale, un horizon plus grand. Il était né dans un tout petit endroit du Jura bernois. En rédigeant un commencement d'autobiographie et en parlant des premières idées de son enfance, il les appelle : « Réflexions d'un poussin dans sa coquille ». (Je crois qu'il y aurait dans cet essai quelques jolies pages à détacher.) Il aurait fallu de plus grandes ailes à cet oisillon. Malheureusement Jules Paroz ne sortit jamais de son étroite sphère et ses grands dons ne prirent pas l'essor attendu... et pour cause. C'est malheureux ! Jules Paroz aurait pu devenir un vulgarisateur hors ligne ; il avait tous les dons nécessaires : les idées très nettes, la parole facile et un grand don d'enseignement. Il avait fort à cœur la carrière de ses élèves. Il me souvient que, dans son cours de pédagogie, il nous donnait des avertissements tout à fait paternels en nous signalant quelques uns des écueils que nous rencontrerions : choisir sa société, ne pas se marier trop tôt, ni à la

légère ! C'était même si bien dit, que cela a été utile à plus d'un d'entre nous. J'en connais un.

A sa manière, il nous mettait en contact avec le dehors. Souvent, le dimanche, nous faisions des excursions. Nous allions dans toutes les directions, en sa compagnie ou en celle d'un maître. Et, au besoin, nous entrions nous restaurer. Chaque année, on faisait un petit voyage dans les Alpes, la besace bien garnie de provisions, car nous ne perdions pas de temps à l'auberge. Dans ces voyages Paroz se montrait organisateur, sachant surtout nous éviter les frais avec un savoir faire digne d'éloges. Puis, nos amis nous témoignaient vraiment quelque sympathie. On nous invitait ci et là. Aux Ponts, où nous sommes arrivés un jour en corps, nous avons été répartis entre les familles dévouées de l'endroit. Il me souvient que j'ai dîné chez de braves gens, frère et sœur, qui restés seuls dans la vie, se tenaient lieu l'un à l'autre de la famille que ni l'un ni l'autre n'avait pu fonder. Merci à ces braves et bonnes gens...! Une autre fois c'était à Vaumarcus, au château de Büren. Notez que nous n'allions presque jamais en chemin de fer. Nous étions d'intrépides marcheurs. Ah! j'allais oublier de parler d'un concours de natation, dans la campagne Bovet, avec prix suivi d'une bonne collation. On organisait encore des séances littéraires publiques. Jules Paroz ne manquait donc pas d'idées, ni d'originalité.

Dernièrement, je lui ai envoyé mon article sur l'enseignement religieux, paru dans ces colonnes même, et il m'en a chaudement remercié. Mais je ne sais plus quand je l'ai vu pour la dernière fois. Je lui en voulais, dis-je. Les années de préparation pour l'instituteur sont si importantes, elles sont si belles, si riches d'avenir, et elles passent si vite qu'on ne peut organiser une école normale sans avoir de grandes ressources financières. Il n'y a guère que l'Etat qui puisse entretenir dignement de ces écoles-là. Mon ressentiment ne peut m'empêcher de reconnaître tout ce qu'il y avait de dons admirables dans cet homme. A mon avis, cela touchait au génie pédagogique d'un Fellenberg.

Si l'on me demandait ce que je pense des opinions religieuses de Jules Paroz, je dirais que si, selon saint Paul, il ne faut pas afficher ses convictions religieuses, l'on ne doit pas non plus juger celles des autres, surtout celles d'un homme sincère. Jules Paroz avait des idées orthodoxes très rigides, mais il était sincère comme vous et moi et « c'est là le tout de l'homme ». H. Quayzin.

REVUE D'ALLEMAGNE

Enfin, après une longue semaine d'attente, la Chambre des députés de Prusse a été nantie *d'un nouveau projet de loi scolaire*. En attendant le résultat de la délibération qui aura lieu prochainement, voici quelques nouvelles d'une importance moins grande.

Dans la plupart des Etats d'Allemagne, les instituteurs sont astreints à servir comme *sacristains* en qualité de quoi leurs obligations sont multiples. Mais le traitement n'y correspond généralement pas ; de plus, quelques-unes des obligations ne font que diminuer l'estime dont les instituteurs jouissent auprès de la population. Beaucoup de conférences se sont occupées, ces derniers temps, de la question. Les résolutions suivantes, adoptées par les instituteurs de *Mecklembourg-Schwerin*, nous feront le mieux comprendre de quoi il s'agit.

I. Parmi les obligations incombant aux sacristains, les suivantes peuvent être remplies par les instituteurs : 1. La direction et l'accompagnement du chant

sacré dans tous les services religieux et dans toutes les cérémonies de l'Eglise ; 2. Le service de lecteur ; — 3. Le remplacement des pasteurs dans les ensevelissements. — II. Travaux qui ne doivent pas être exécutés par les instituteurs : 1. La sonnerie des cloches et les autres travaux dans le clocher (remonter l'horloge, etc.) ; — 2. Le balayage de l'église et les soins de l'autel à l'occasion des baptêmes et de la Cène ; — 3. Les fonctions de quêteur ; — 4. La surveillance du cimetière et l'entretien des chemins ; — 5. L'assignation des places des tombes. — III. En quêtant des dons en faveur du pasteur, le sacristain s'abaisse lui-même et devient le serviteur personnel de celui-là. — IV. La séparation et la réglementation des traitements des instituteurs et des sacristains qui a eu lieu en 1896-1897 doit être revisée, car : 1. Elle est une injustice envers les paroisses ; — 2. Les traitements des sacristains ne sont pas en proportion avec leurs obligations.

Dans quelques Etats, les instituteurs demandent à être libérés complètement des fonctions d'église, l'école n'étant plus sa subordonnée. Cependant, celle-là a encore beaucoup à dire et dispose d'une influence prépondérante dans le domaine scolaire. Je citerai comme preuve les décisions suivantes du Synode de *Lippe* : 1. Les écoles publiques sont soumises à la haute surveillance et à la direction de l'Etat. — 2. L'Eglise revendique expressément la direction de l'enseignement religieux confessionnel, c'est-à-dire la surveillance, l'élaboration des manuels et l'établissement du plan d'étude (la Constitution de la Prusse, du 31 janvier 1850, dit à son article 24 : Les communautés religieuses dirigent l'enseignement religieux). — 3. Mais comme l'Etat ne peut pas renoncer à son droit de surveillance, on s'arrangera de la manière suivante : *a*) L'inspecteur-général représente l'Eglise dans toutes les questions religieuses et morales et fait partie de droit de l'autorité de surveillance scolaire ; *b*) Le consentement de la Commission synodale est nécessaire à l'introduction de nouveaux manuels de religion ; *c*) En cas de changements importants dans la marche de l'enseignement, l'école cherchera à s'entendre avec le Consistoire ; *d*) Le Synode serait reconnaissant de voir l'école demander son préavis concernant la nomination des maîtres des Ecoles normales et des inspecteurs ; *e*) Le service de sacristain et de chantre est placé sous la surveillance du Consistoire. Aussi longtemps que les instituteurs se chargent de ces deux services et de celui d'organiste, l'école aura à sa disposition la fortune de l'Eglise qui y est attachée. En cas de séparation de ces services de l'école, l'Eglise rentrera dans la jouissance complète de sa fortune.

Le *Grand-Duché d'Oldenbourg* vient de régler comme suit les traitements du corps enseignant : les directeurs recevront 1200 marks par an, les maîtres définitifs, 900 marks, et ceux nommés provisoirement, 800 marks ; à ces traitements s'ajouteront, de deux en deux ans, des augmentations de 100 marks, de sorte, qu'à partir de la vingt-cinquième année de service, ils seront de 2400, 2100 et 2000 marks.

La *Prusse* tient à cœur de résoudre la tâche de germaniser les Marches orientales. Les inspecteurs des écoles de la Posnanie ont reçu une circulaire qui contient les prescriptions suivantes : « Dans la nomination des directeurs et des maîtres principaux, il ne sera plus tenu compte des maîtres d'origine polonaise, ni des maîtres catholiques connaissant la langue polonaise ». Il y a même un courant d'opinion assez fort qui voudrait qu'on ne nommât que des maîtres allemands et qu'on relèguât les maîtres polonais dans des endroits où ils ne puissent plus nuire.

Les maîtres primaires du *Grand-Duché de Bade* se plaignent amèrement de ce que toutes les places dans les écoles supérieures sont données à des candidats sortis de l'université. Ceux-ci, malgré leur jeune âge et leur inexpérience souvent très grande, sont préférés à de vieux praticiens sortis des Ecoles normales et qui se sont distingués par leur talent d'enseigner. Un membre très haut placé d'une autorité scolaire supérieure doit avoir dit qu'on ne pouvait pas placer le sous-officier au-dessus du lieutenant. Quelqu'un a dit qu'en Allemagne on ne commençait à être vraiment homme qu'à partir du grade de lieutenant. Les autorités scolaires du Grand-Duché de Bade paraissent en majorité être de cet avis. Dans ces circonstances, plusieurs organes conseillent aux instituteurs primaires de ne plus se préparer à l'examen pour l'obtention du brevet supérieur, car ce serait sans profit pour eux.

Le *Synode scolaire de Hambourg*, qui comptait environ neuf cents participants, a discuté le *règlement des punitions*. Plusieurs propositions lui étaient soumises; l'une voulait abolir purement et simplement le règlement en question ; une autre tendait à supprimer les châtiments corporels; une troisième voulait réglementer davantage les diverses punitions. Elle disait, par exemple : Avant de subir une punition, l'enfant doit être averti par le maître et par les parents auxquels il fait communiquer la chose. Le maître doit annoncer aux parents quelle sorte de punition l'élève a subie. Le nombre de six coups ne devra pas être dépassé. Le châtiment sera exécuté avec une canne de jonc fournie par les autorites. Il ne sera pas infligé devant la classe. En fin de compte, le Synode a adopté les résolutions suivantes : « Il faut arriver à abolir les punitions corporelles; mais des obstacles insurmontables s'opposent à une abolition immédiate. La punition ne sera pas infligée devant la classe ». Sera supprimé le paragraphe suivant : « Le maître doit nantir le directeur de chaque cas particulier et demander sa permission pour infliger une punition sévère. Y.

VARIÉTÉ

⁂ **Arithmétique «vieux style ».** — Un père de famille a transmis à l'*Impartial,* de la Chaux-de-Fonds, la copie d'un problème que son fils, un garçonnet de 8 ans, a rapporté dernièrement de l'école, comme devoir à faire à la maison pour le lendemain.

« Nous épargnons à nos lecteurs la reproduction des deux pages de cahier couvertes de chiffres que la réalisation de ce problème a nécessité. Il suffira d'indiquer simplement qu'il y avait, entre autres, la multiplication suivante :

5101520253 035 × 35 30252015105

Après un travail mental dont on s'imagine aisément l'intérêt, le garçon a trouvé le résultat. Le voici :

180096521533 75778242093675

Nous avouons sincèrement ne pas avoir vérifié.

Ce n'est pas tout. Il y avait encore une division que voilà :

71421283542000000 : 24538714212

Le malheureux gosse a réussi à la faire et a trouvé : 2910555 25. Résultat que, bien entendu, nous n'avons pas vérifié.

Nous ne voulons rien ajouter à ce petit exposé; les chiffres parlent d'eux-mêmes ».

PARTIE PRATIQUE

Leçons élémentaires d'architecture.

(D'après John Ruskin.)

c) *Le fût* (suite).

Il sera plus difficile, dans le dernier cas, de construire un fût cylindrique. En outre, les fûts agencés de cette manière devront avoir une épaisseur proportionnellement plus considérable que les fûts monolithes.

Nous aurons ainsi deux groupes distincts d'architecture. Dans l'un, les fûts

Fig. VI.

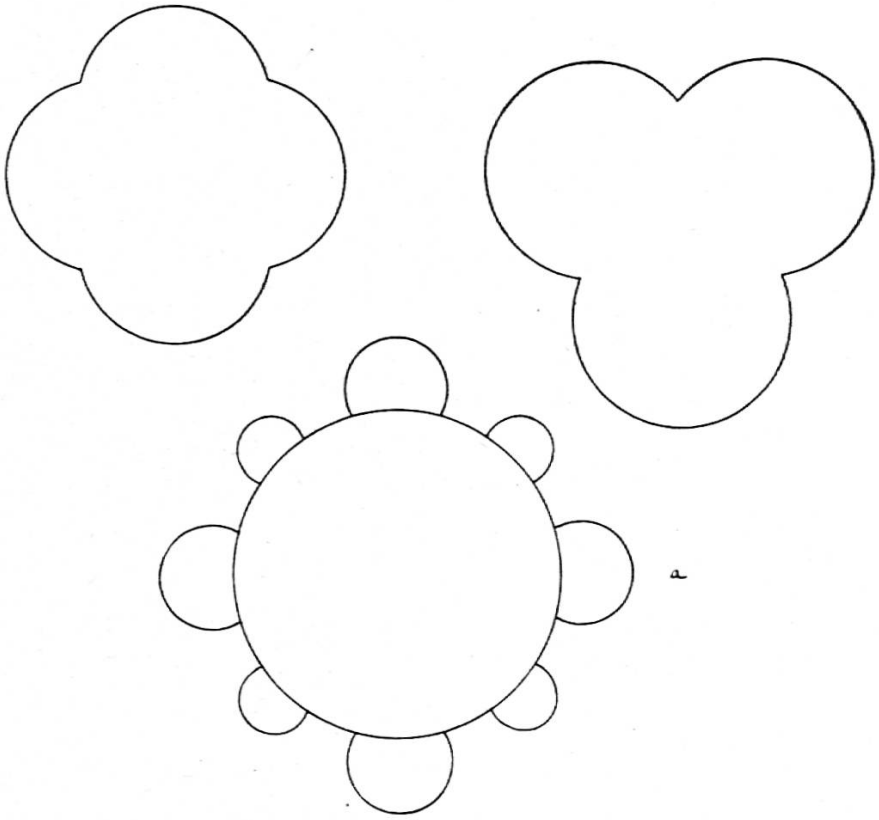

Fig. VII.

sont monolithes ou faits de blocs superposés. On peut leur donner une forme gracieuse en faisant varier leur diamètre.

L'autre groupe embrasse les bâtiments faits de pierres jointoyées. Les fûts sont lourds, de diamètre partout semblable et manquant d'élégance.

Le fût vertical, cylindrique, détaché, peut toujours être regardé, dans l'architecture européenne, comme une marque de l'influence des peuples du nord où les matériaux propres à la construction de fûts d'un seul bloc et bombés manquent presque complètement, tandis qu'ils abondent à Athènes, par exemple, grâce aux bancs de marbre de nombreuses carrières.

Il est maintenant facile à comprendre que je peux condenser une paroi en un nombre plus ou moins grand de colonnes. Si au lieu de prendre une seule

colonne pour supporter un poids donné, j'en prends deux de diamètre plus petit, le résultat sera le même.

Au lieu d'en prendre deux, je puis en prendre quatre ou même davantage et les grouper de façons diverses.

Si maintenant on remplit l'intervalle compris entre quatre piliers, on obtient un groupe de fûts dont la section est une feuille à quatre lobes. On en construirait tout aussi bien à trois ou à cinq (fig. VI et VII).

On pourrait encore grouper les fûts autrement, en entourant une large colonne de colonnettes plus grêles. Nos cathédrales offrent toutes des exemples de groupements ingénieux et gracieux de fûts de colonnes.

d) *Le chapiteau.*

Si nous avions à placer une charge sur deux colonnes de la paroi concentrée, nous poserions sur ces supports une pierre carrée et large (a). On appelle *abaque* (*abacus*) cette pièce d'architecture. Puis nous devrions avoir l'idée de placer sous l'abaque une pierre conique supportant ses bords. Ce sera l'*échine* (b).

Il est bien évident que les proportions des diverses parties du chapiteau (fût, abaque, échine) pourront varier beaucoup et que toutes les variations ne seront pas agréables à la vue. C'est le génie des architectes qui devra choisir le meilleur chapiteau. Nons avons étudié le chapiteau le plus simple, le plus rationnel. C'est de lui que dérive l'innombrable armée de chapiteaux dans l'étude desquels il est impossible d'entrer.

Rappelons que le chapiteau d'une colonne correspond à la corniche d'une paroi et qu'il peut être appelé sa main.

Chapitre III.

Les linteaux et les arches.

a) La forme des arches.

b) La maçonnerie d'une arche.

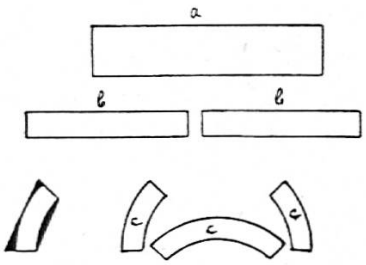

Fig. VIII.

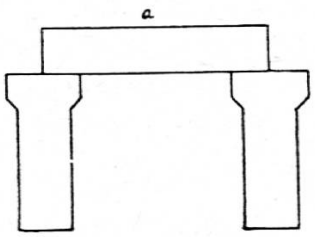

Fig. A.

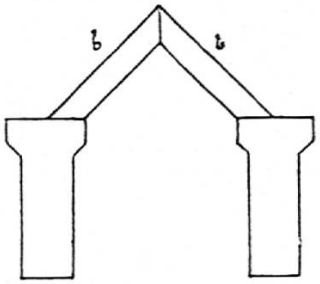

Fig. B.

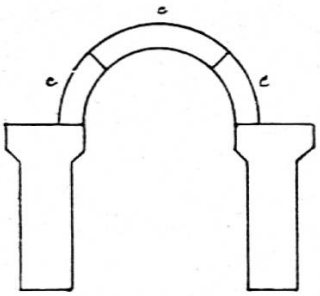

Fig. C.

a) *La forme ou la ligne des arches.*

Supposons que nous voulions placer un toit sur des piliers ou des colonnes. Il serait nécessaire, de les relier ensemble à leur sommet. Voici deux fûts de colonnes avec leurs chapiteaux (fig. VIII). Voici une large pierre taillée, d'une longueur assez considérable (*a*), puis deux pierres de dimensions plus restreintes *b*) et enfin trois pierres eucore plus minces et plus courtes (*c*).

Je pense que nous essayerons d'abord de soulever la grosse pierre et de la poser sur nos chapiteaux (*fig. A*). C'est ainsi qu'ont procédé plusieurs des plus grands architectes, les Grecs en particulier.

Mais supposons que nous ne pouvons soulever la grosse pierre de taille ou bien que nous n'ayons pas cette pièce d'architecture. On ne nous donne plus que deux pierres (*b*). Nous pourrions les placer chacune sur un pilier, obliquement, appuyées l'une contre l'autre, ce qui serait aussi peu équilibré que deux cartes à jouer formant toit. Mais il suffirait de tailler les angles et de donner à nos deux pièces la coupe d'un trapèze (*fig. B*) pour assurer leur parfait équilibre.

Supposons encore que nous ne puissions élever ces deux grosses pierres et qu'on nous en donne trois de plus petites dimensions (*c*). Nous pourrions les tailler, elles aussi, aux angles et les placer, deux obliquement, l'autre horizontalement. Seulement, cet assemblage n'est pas très solide, la pierre centrale risquant d'écarter ses soutiens et de glisser dans l'intervalle. Il y aurait un moyen simple autant que sûrs d'éviter ce danger. Ce serait de tailler ces trois pièces de façon qu'elles tendent toutes trois à *tomber en dedans* par leur propre pesanteur. Il n'y a qu'un moyen pour cela, c'est de tailler chacun de ces blocs de façon à ce que leur assemblage donne un arc de cercle comme ligne générale. (*fig. C*) (voir *c c c*)

Par leur propre poids, les pierres reposant sur les colonnes tendent à tomber en dedans. Celle du milieu, rendue plus légère par la taille, s'oppose à cette chute et procure une équilibre que tout esprit reconnait bien vite.

Ainsi nous avons obtenu trois arrangements. Le premier utilise un seul bloc, le second deux, le troisième trois.

La pièce horizontale du premier système s'appelle un *linteau*.

Le second système s'appelle *gable*.

Le troisième est une *arche*.

Il est certain qu'il n'est pas nécessaire du tout de posséder trois pierres seulement pour être en mesure de construire une arche. Toute pierre, plus petite, mais taillée de même façon, fonctionnera de la même manière. On voit donc le grand avantage des arches qui permettent d'utiliser des pierres de petites dimensions et même des briques.

Chacune des pierres formant l'arche a reçu un nom particulier. On les appelle des *voussoirs*, et l'on donne le nom de *clé de voûte* à celle qui a été posée la dernière et qui, généralement, est au sommet de la voûte. Mais il faut bien remarquer que tout voussoir est une clé de voûte, chacun d'eux étant indispensable à l'équilibre de la voûte.

Il y a évidemment une grande quantité d'arches, puisque le rayon du cercle qui dessine leur ligne générale peut varier et que le centre du cercle peut se trouver au-dessous, ou au-dessus de la ligne horizontale qui joint les extrémités, ou même sur cette ligne. Prenons une image pour le comprendre simplement. Le soleil se lève : on voit un quart de son disque, puis une moitié, puis les trois-quarts.

Le premier quart représente une *arche surbaissée*, la moitié une *arche centrale*, l'arche proprement dite, les trois-quarts une *arche élevée (fer à cheval)*. Les rayons du soleil dessinent la direction des voussoirs. (*fig.* IX. *a. b c.*)

Reprenons chacune de ces arches ; cherchons le sommet de chacune d'elles et

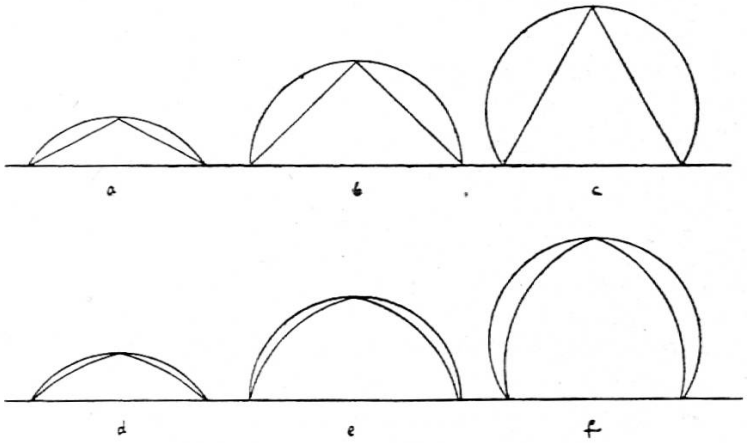

Fig. IX.

joignons ce point aux extrémités de l'arche, par une ligne droite. Nous obtenons les gables relatifs de chaque arche. Le premier, c'est le *gable italien* ou méridional (*d*). Le second, c'est le *gable central* (*e*) et le troisième (*f*) le *gable gothique*.

Si, au lieu de tracer des lignes droites, nous avions tracé des courbes et formé des arches pointues ; la première serait : l'arche pointue plate, la seconde l'arche pointue centrale, la troisième *l'arche pointue en lancette*. L'arche brisée circonscrivant un triangle équilatéral, dont le rayon des arcs est égal à la base, a en architecture une importance capitale. En fait de formes d'arches, il y aura évidemment tous les types compris entre celles que nous avons examinées. (Le second et le troisième groupe sont les plus importants. Le central, en hémicycle, est l'arche romane, byzantine et normande. Le troisième, en fer à cheval, donne l'arche arabe et mauresque, et son correspondant pointu a donné le gothique français, arabe et anglais primitifs.)

b) *La maçonnerie de l'arche.*

Une arche est littéralement une sorte de coquille de matériaux solides sur laquelle on place un poids de matériaux lâches et divisés. Un tunnel creusé dans un bloc de roche n'est donc pas proprement une arche. C'est une excavation.

Observons une arche. (*a fig.* X) et supposons qu'elle soit trouvée trop faible pour supporter une charge qui presse sur son sommet. Dans ce cas, il faudrait renforcer l'arche par une plus grande épaisseur des voussoirs centraux (*b*) ou bien

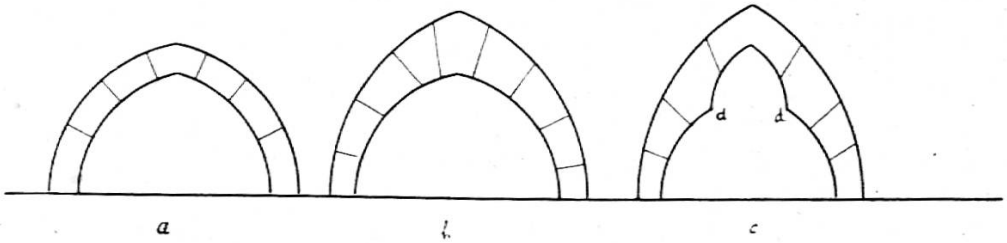

Fig. X.

alors doubler l'arche par l'adjonction d'une seconde arche intérieure ou extérieure.

Seulement réfléchissons à ce qui se passe quand une lourde charge presse au sommet d'une arche en ogive. Le sommet tend à tomber en dedans, tandis que du même coup les pieds des arches tendent à s'écarter latéralement. Par conséquent, tout notre effort doit tendre à empêcher la base des arches de s'élargir, les pieds de s'écarter. Un poids très lourd reposant contre la base servirait à ce but. Mais ce qui serait plus pratique encore, ce serait de situer ce point à l'intérieur de l'arche (*c*), en plaçant des voussoirs très lourds faisant saillie. La figure *c* explique la chose mieux que toute description.

On obtient ensuite une sorte de feston qui donne à l'arche une grâce particulière. Il n'y a en général que deux festons, un de chaque côté, mais les Arabes, qui probablement les ont inventés, ont festonné leurs arches de manière plus compliquée, par une série de cercles se coupant à angles vifs.

(*A suivre.*) L. S. P

LEÇON DE LECTURE

Degrés moyens.

Tout doux.

But. — Nous lirons aujourd'hui une poésie que vous aurez à apprendre par cœur et dans laquelle un grand garçon nous parle de sa vie passée et présente et de ses résolutions pour l'avenir. Elle est intitulée : « Tout doux ».

I. Introduction. — Qui a pris soin de toi quand tu étais tout petit ? Où dormais-tu ? Que font les mères pour endormir leurs enfants ? Que font-elles quand ils pleurent ? Quand n'est-on plus un petit enfant ? A quel âge entrez-vous à l'école enfantine ? à l'école primaire ? Que ferez-vous quand vous aurez terminé vos classes ? Pourquoi faut-il apprendre un métier ? Que font les braves enfants devenus grands quand leurs parents n'ont plus la force de travailler, de gagner leur vie ? Ecoutez ce que dit notre garçon.

II. Exposé. — *Lecture du morceau par le maitre.*

1. Quand j'étais petit, tout petit,
Je dormais dans un petit lit ;
Ma mère chantait en cadence :
« Petit mignon, endormez-vous !
Endormez-vous, le berceau danse
Tout doux, tout doux ! »

2. Lorsque je pleurais dans ses bras,
Maman, marchant à petits pas,
Me dorlotait avec tendresse :
« Petit mignon, consolez-vous !
Consolez-vous, on vous caresse
Tout doux, tout doux ! »

3. Maintenant que je suis trop grand,
Ma mère jamais ne me prend ;
Dans la cour, je vais, je joue ;
Mais lorsque je rentre chez nous,
Elle me baise sur la joue
Tout doux, tout doux !

4. Quand ses cheveux seront tout blancs,
Quand ses genoux seront tremblants,
— Pauvre mère, aujourd'hui si vive ! —
C'est moi qui gagnerai des sous
En travaillant, pour qu'elle vive
Tout doux, tout doux !

Octave AUBERT.

Lecture de la 1re strophe par un bon élève.

a) Quand on chante en cadence, observe-t-on ou n'observe-t-on pas la mesure ? De quel verbe vient le mot « berceau » ? Que veut dire « bercer » ? (Balancer un enfant dans un berceau ou sur les bras.) Que veut dire : le berceau danse ? Quelques mots sur le berceau : il est mauvais d'habituer les enfants à ne s'endormir que lorsqu'on les berce ; aussi un berceau doit-il être considéré comme un lit et non comme un appareil de bercement. Les berceaux en osier ou en métal sont préférables aux berceaux en bois, parce qu'il est plus facile de les tenir propres. Qu'est-ce qu'une bercelonnette ?

b) Qui l'auteur fait-il parler dans cette poésie ? Quel âge avait ce garçon ? Où dormait-il ? Comment sa mère l'endormait-elle ? Que lui chantait-elle ? Comment le berceau dansait-il ?

Lecture de la 2me strophe.

a) Que veut dire « marcher à petits pas » ? Le contraire ? Que veut dire « dorloter » ? (Soigner avec tendresse, choyer.) Se dorloter ? (Se donner des soins minutieux, se soigner douillettement.)

b) Quand cet enfant était tout petit, que faisait-il souvent, comme tous les bébés ? Quand il pleurait, que faisait sa mère ? Que lui chantait-elle ? Comment le caressait-elle ?

c) Indication de l'idée principale contenue dans les deux premières strophes : Quand j'étais tout petit.

d) Jean, je suppose que tu étais, toi, ce petit enfant ; raconte-nous ce qui se passait quand tu étais tout petit. Où dormais-tu et que faisait ta mère quand tu pleurais ?

Lecture de la 3me strophe.

a) Que veut dire cette phrase : « Ma mère jamais ne me prend » ? Où se trouve la cour ? Comment appelle-t-on la cour d'une école ?

b) Nous parle-t-on toujours du temps où le garçon était petit ? Comment est-il maintenant ? Est-il déjà un homme ? Est-ce qu'on le porte et le berce encore ? Que fait-il ? Où joue-t-il ? Quand il a joué, que fait-il ? Qu'est-ce que sa mère lui donne quand il rentre ? Comment le baise-t-elle ?

c) Idée principale : Maintenant.

d) Emile, je suppose que tu es, toi, ce garçon. Parle-nous de ta vie présente, de ce que tu fais maintenant.

Lecture de la 4me strophe.

a) Expliquez cette phrase : « Quand ses genoux seront tremblants ». Cherchez des mots ayant le même sens que « vif » (prompt, actif, ardent, énergique, qui a de l'entrain). Les contraires (lent, indolent, faible, abattu). Qu'est-ce qu'avoir la vie douce ?

b) De quelle époque nous parle maintenant le petit garçon ? Comment sera sa mère alors ? A quoi reconnaîtra-t-on que sa mère sera vieille ? Que fera-t-il quand

sa mère sera vieille ? Comment gagnera-t-il de l'argent ? Comment vivra la mère ?

c) Idée principale : Quand je serai grand.

d) Henri, raconte-moi ce que tu feras quand ta mère sera vieille.

Plan.

1. Quand j'étais tout petit.
2. Maintenant.
3. Quand je serai grand.

Compte-rendu général.

III. Généralisation. — Vous êtes à vos parents un grand sujet de soucis. Que doivent-ils faire le jour pour vous ? De quelle manière rendrez-vous leur tâche moins rude ? En leur aidant, en les aimant, en leur obéissant, en écoutant leurs conseils, en faisant avec zèle votre devoir d'écolier. Vos parents seront-ils toujours jeunes ? Auront-ils toujours des forces ? Que devrez-vous faire alors pour vos vieux parents ? Que pensez-vous d'un fils ou d'une fille qui délaisserait son père et sa mère dans leur vieillesse ? Que ferez-vous quand votre père et votre mère ne pourront plus travailler ?

IV. Lecture du morceau par les élèves.

V. Applications.

1. *Résumé.* (Composition orale ou écrite.) — Quand j'étais petit, je dormais dans un berceau, et ma mère m'endormait en chantant ; quand je pleurais, elle me consolait.

Maintenant je suis un grand garçon ; je joue, je vais à l'école ; ma mère se contente de m'embrasser quand je rentre.

Quand je serai grand, je travaillerai pour que ma mère ait la vie douce.

2. *Leçon de vocabulaire.*

Doux, doucement, adoucir.
Petit, petitesse, rapetisser, petiot.
Lit, literie, litière, alité, s'aliter.
Cadence, cadencé.
Berceau, bercer, berceuse, bercelonnette.
Bras, brasser, embrasser, embrassade, brassard.
Consoler, consolant, consolable, inconsolable, consolation.
Caresse, caressant, caresser.
Cour, courtil, courtilière, courtine.
Jeu, enjeu, jouer, jouet, joueur, enjoué, jongleur.
Joue, joufflu, bajoue, abajoue.

3. *Dictée* sur l'accord des adjectifs et des verbes.

MA BONNE MÈRE

Quand nous étions petits, nous dormions dans des berceaux et notre mère chantait de douces chansons pour nous endormir. Quand nous pleurions, elle nous dorlotait avec tendresse et nous caressait.

Maintenant que nous sommes grands, nous avons des lits et on ne nous dorlote plus. Nous jouons dans la cour et lorsque nous rentrons, maman nous embrasse sur la joue.

Quand notre mère aura des cheveux blancs, quand ses genoux seront trem-

blants, c'est nous qui travaillerons pour elle ; nous gagnerons des sous pour lui faire une vie douce.

4. *Composition.* — Racontez l'histoire du fils d'une pauvre veuve, qui fut un bon écolier, arriva à occuper une brillante situation et rendit sa mère heureuse sur ses vieux jours.

Livre de lecture A. Charrey, à l'usage des écoles primaires genevoises (3me année). Page 309.

C. Vignier.

RÉSUMÉ DE SCIENCES NATURELLES

Degré supérieur (3e année)

Les plantes textiles : Le Chanvre

1 Description de la plante. — (Il existe un excellent tableau de Deyrolles avec échantillons ; voir au musée scolaire.) Le chanvre cultivé est une plante annuelle, herbacée, qui peut atteindre 1 ou 2 m. de longueur. Ses feuilles sont très divisées. Ses fleurs sont dioïques : on distingue donc des pieds de chanvre mâle et des pieds de chanvre femelle. Ce sont ces derniers qui sont les plus longs, ce qui amène souvent une erreur dans l'appellation vulgaire.

2 Culture. — Le chanvre est cultivé pour ses fibres. On le sème en avril dans un sol richement fumé et bien labouré. La récolte se fait vers le mois d'août et de septembre. Les pieds de chanvre mâle sont récoltés les premiers ; pour les autres on attend que la graine soit à peu près mûre.

On le cultive dans notre pays, en Allemagne, en France, en Belgique, en Russie, dans l'Amérique du Nord.

3 Usages. — Les pieds de chanvre arrachés sont réunis en bottes que l'on met sécher au soleil, puis on procède à l'opération du *rouissage*. Les bottes sont plongées dans l'eau d'un ruisseau, d'un étang ou d'un bassin spécial appelé *routoir*, ou encore étendues dans un pré fauché et humide. Les matières gommeuses qui unissaient les fibres entre elles et avec le bois sont détruites par la putréfaction.

Après avoir été séchées, les fibres sont peignées soit par le *teillage* soit par le *broyage*. Le *serançage* débarrasse la filasse des étoupes et la rend propre à être transformée *en fil*. Le *tisserand* en fabriquera de bonnes toiles. On obtient aussi avec les fibres du chanvre, de solides cordages et des voiles. La graine, appelée *chénevis*, est donnée aux oiseaux de basse-cour ; on en fait aussi de l'huile à brûler.

Autrefois. — Il y a quelque trente ans, près de tous nos villages vaudois, on apercevait des *chenevières*. Chaque famille cultivait elle-même le chanvre dont elle pouvait avoir besoin ; elle en préparait les fibres, et, pendant les soirées d'hiver, le *rouet* faisait entendre sa chanson monotone. Les fils étaient transformés en toiles solides, orgueil des ménagères du « bon vieux temps ».

Plantes textiles. — Le chanvre n'est pas la seule plante textile. Le *lin* donne des fibres faisant de fort belles toiles. On tire de sa graine une huile qui entre dans la préparation des vernis, et une sorte de farine employée en médecine. Le coton est aussi une plante textile d'une grande importance ; nous l'étudierons prochainement.

E. S.

Prière de prendre note.

Encouragés par les nombreux témoignages de satisfaction conçus dans les termes les plus chaleureux, qui nous sont parvenus du corps enseignant suisse — nous en avons reçu à cette heure plus de 2000 — nous avons décidé de continuer à offrir aux écoles populaires suisses dans leur ensemble nos vues en phototypie.

Pour atteindre ce but et fournir un matériel utile à l'enseignement intuitif de la géographie — même au point de vue purement artistique — nous sommes entrés en relations avec un des plus sérieux établissements artistiques. Celui-ci s'est engagé à photographier les plus belles et les plus intéressantes contrées de notre pays, ses châteaux et monuments historiques, comme aussi ses constructions monumentales les plus importantes et à mettre ces photographies à notre disposition.

Ces photographies seront réduites en un format commode d'après les dernières découvertes de l'art de la phototypie, groupées en séries et mises à la disposition de chaque école populaire, *gratuitement* et *franco*, sur simple demande et en nombre désiré.

Nous avons décidé de consacrer à cette œuvre une somme ronde de (fr. 100 000)

CENT MILLE FRANCS

de telle sorte que nous espérons pouvoir satisfaire à toutes les demandes.

Le tableau ci-dessous des séries qui vont paraître périodiquement montre la suite de nos éditions :

31 mars 1906,	première série	de 91	vues.	Paysages.
30 juin 1906,	deuxième »	91	»	Paysages.
1 janvier 1907,	série	de 91	vues.	Châteaux.
31 mars 1907,	»	91	»	Monuments historiques.
31 juillet 1907,	»	91	»	Constructions monumentales.

Ce qui rendra toutes ces vues particulièrement utiles pour l'enseignement, ce seront les notices imprimées au dos de chaque carte, rédigées par des personnes compétentes et d'une clarté parfaite.

Les demandes d'envoi des séries seront exécutées dans l'ordre où elles nous parviendront. Elles sont à adresser à : (O. F. 427)

F.-L. Cailler - Chocolat au Lait - Broc (Gruyère).

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Mce BOREL & Cie - NEUCHÂTEL
SUISSE

DESSIN GRAVURE
·CARTES GÉOGRAPHIQUES·
CARTES HISTORIQUES-STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
·CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE·

Cours d'écriture ronde et gothique avec directions, par **F. Bollinger.** Edition française, prix 1 fr. Aux écoles grand rabais. **S'adresser Bollinger-Frey, Bâle.**

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Systèmes brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

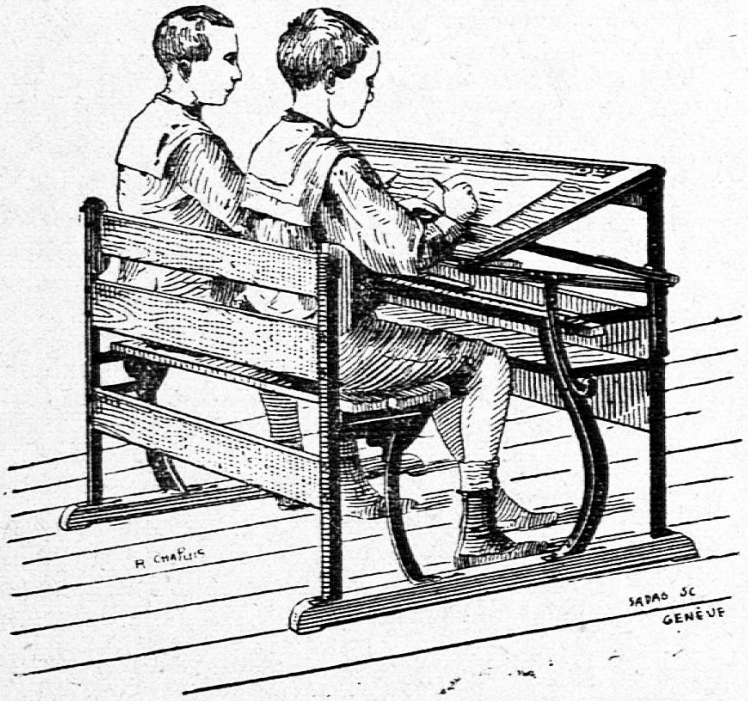

Pupitre avec banc
Pour Ecoles Primaires
Modèle nº 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.
Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC
ou chaises.
Modèle nº 15 *a*
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ
par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles, évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE-CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE
et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

CHŒURS DE PAQUES

NORTH, Ch. A toi la gloire, partition orgue et chant, 1 fr. 50 ; partition à 2 voix 50 c.
— **Le Sauveur est ressuscité,** » 1 fr. 75 ; » 75 c.
— **O Christ : tu sors de la poussière,** » 1 fr. 50 ; » 50 c.

GRANDJEAN, S. Chant de louange, pour 3 voix de femmes, avec accompagnement de piano ou orgue, partition, 1 fr. ; partition des voix 25 c.

ROUSSEAU, L.-J. O Christ! tu sors de la poussière, pour Ténor ou Soprano, avec accompagnement d'orgue ou piano 1 fr. 75
Le même pour chœur à 3 voix égales (ou chœur mixte) 50 c.
— **Résurrection,** cantique pour Ténor ou Soprano Solo, avec accompagnement de piano ou orgue 1 fr. 70
Le même pour chœur mixte, sans accompagnement 1 fr.
» » d'hommes » 1 fr.

SACHS, Léo. Op. 69. **Le Printemps vainqueur,** quatuor mixte ou chœur avec piano, 2 fr. 50
Partition des voix 50 c.
Le même, en chœur, pour voix de femmes, partition des 2 voix 50 c.

à 4 voix d'hommes (sans accompagnement)

NORTH, C. Chant de Pâques 1 fr.
LAUBER, J. Christ est vivant 1 fr.
THYBAUD, A. Pâques 50 c.
MOOR, G. Chant de Pâques 50 c.
KLING, Sainte lumière 1 fr.
GRANDJEAN, S. Hymne de Pâques 1 fr.
NOSSEK, C. Jésus sort de la tombe 50 c.
ROUSSEAU, K.-J. Résurrection 1 fr.
MENDELSSOHN. Pâques 1 fr.

à 4 voix mixtes

THYBAUD, A. Pâques 50 c.
NORTH, C. Op. 44^2. **Pâques** 1 fr.
— » 42^3. « 1 fr.
— » 42^2. **Au Rédempteur** 50 c.
— » 38^1. **Pâques** 1 fr.
HAHNEMANN, P. Gloire à Dieu 1 fr.
BOST, A. Cantique de Pâques 1 fr.
BISCHOFF, J. Agneau, tu es digne 1 fr.
BOST, L. Pardonne 1 fr. 25
PANTILLON, G. Résurrection 50 c.
LAUBER, E. Chant de Pâques 1 fr.
GRANDJEAN, S. Hymne de Pâques 1 fr.
ROUSSEAU, L.-J. Résurrection 1 fr.

L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes : versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc, etc, publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

STRAUSS-RADETZKY. Marche des vacances, duo ou chœur à 2 voix égales. Avec piano, net, 1 fr. 70 ; sans piano 50 c.

LANNER. Oiseaux et fleurs, duo ou chœur à 2 voix égales, sur de célèbres valses viennoises. Avec piano, net, 2 fr. 50 ; sans piano 1 fr.

MEISTER, C. Le Bâtelier, duo avec accompagnement de piano. Ténor et Baryton — Soprano et Alto — Mezzo-soprano et Ténor, chacun 2 fr.

Sur les flots du Léman. Suite des célèbres valses viennoises de **Joh. STRAUSS,** arrangées en duo ou chœur à 2 voix égales avec accompagnement de piano. Chant et piano, net, 2 fr. 50 ; chant seul 50 c.

Les Tziganes, duo ou chœur à 2 voix égales, sur de célèbres **Danses Hongroises,** avec accompagnement de piano. Chant et piano, net, 2 fr. 50 ; chant seul 50 c.

H. KLING. Duos pour Soprano et Baryton, avec accompagnement de piano. **Chant nuptial** pour *Noces d'argent* ou *Noces d'or*. Chacun, net 2 fr.

MEISTER, C. Quatre chansons de la Gruyère.
1. **Ma Gruyère** 1 fr. 50
2. **Joli printemps,** av. refrain à 2 v. 1 fr. 50
3. **L'Armailli du Moléson,** net 1 fr. 50
4. **Les Bûcherons** 1 fr. 80

Envois à l'examen

FŒTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9e

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIIme ANNÉE — No 12. LAUSANNE — 24 mars 1906.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

NOMINATIONS

M. Poget, Samuel, en qualité de maître de langues anciennes au collège d'Orbe à titre définitif.

---

17 jähriger Lehrerssohn in Zürich wünscht die Ferien vom 1-21 April gegen Tausch in der Westschweiz zu verbringen.

Gefäll. Offerten: Dr. J. Heierli, Ritterstr. 5, Zürich V.

Un Maître de français

pas trop jeune est demandé dans pension de jeunes gens. Il doit connaître la langue allemande et si possible un peu l'italien. Bonnes références exigées.

Pour renseignements, s'adresser « Le Cottage » Yverdon.

JEUNE INSTITUTEUR expérimenté (Suisse), possesseur de 4 diplômes pour l'enseignement ainsi que d'excellents certificats et références d'écoles de la Suisse allemande et de l'Angleterre, connaissant à fond le mode d'instruction et de surveillance d'internat, cherche engagement durable dans bon institut de la Suisse française. — Le postulant se trouve actuellement en fonctions qu'il pourrait cependant, suivant désir, résilier immédiatement en faveur d'une offre avantageuse. — S'adresser directement à M. Joseph Camenzind, instituteur à Allschwyl (Bâle-Campagne).

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne, à **Lausanne**; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985°x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

Librairie Payot & Cie, Lausanne

EN SOUSCRIPTION

Supplément

au

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

30 fascicules à 50 centimes

Le 1er fascicule paraîtra en avril prochain

Prospectus détaillé en distribution

S'inscrire sans retard à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, Lausanne

A. FRANCKE, Editeur

BERNE

H. ELZINGER

Cours d'Histoire et de Géographie de la Suisse

IIe **Année de Géographie** IIIe » »	enseignement primaire et secondaire
Ie **Livre d'histoire** IIe » »	enseignement primaire
IIIe » » IVe » » Ve » »	enseignement secondaire et normal

III » » Partie du maître

Livre de Lectures historiques

KAISER & C°, BERNE

MATÉRIEL SCOLAIRE

Fabrique de cahiers
pour Ecoles.

ARDOISES, TABLEAUX NOIRS
Encres, Encriers

PLUMES D'ACIER, CRAYONS

ARTICLES

POUR LA

PEINTURE ET LE DESSIN

Papiers à dessin.

Nouveaux bâtiments — Rue du Marché 39/43.

Editeurs des vues suisses pour l'enseignement de la géographie (12 tableaux) et **des tableaux d'intuition pour la composition.** La famille, l'école, la maison et ses alentours ; la forêt, le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

Editeurs des tableaux pour l'enseignement du dessin artistique dans les écoles primaires et secondaires. Obligatoire dans le canton de Berne (48 tableaux).

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE EN SUISSE

des tableaux d'intuition de F.-E. Wachsmuth, Leipzig (Lehmann-Leutemann), **Meinhold & Sœhne, Dresde** et **F. Schreiber, Esslingen**. *Dépôt en gros des tableaux:* **Hœizel, Vienne** et **Lutz, Stuttgart**. — Les meilleurs tableaux d'autres éditeurs se trouvent en magasin.

Collection des corps géométriques prévus pour l'enseignement obligatoire.

Bouliers compteurs, tableaux, ardoises.

Modèles et collections en tous genres pour l'enseignement des sciences naturelles.

Nombreuses récompenses ❧ Premières qualités ❧ Prix très avantageux.

Spécialité d'articles scolaires